



Accès aux soins

OBJECTIFS

Faciliter l'accès à un médecin traitant et optimiser la réponse territoriale aux demandes de soins non programmés.

MÉDECIN TRAITANT

La CPTS propose un accompagnement pour les patients à la recherche de médecin traitant.

ENTR'ACTES

L'utilisation d'Entr'Actes permet aux professionnels de santé de solliciter un rdv rapide d'imagerie pour leurs patients.

MISSION ACCOMPAGNEMENT SANTÉ

Un formulaire en ligne sur le site de la CPTS permet de solliciter simplement l'aide de la Mission Accompagnement Santé de la CPAM.

CSNP : BIEN LES UTILISER !

La CPTS communique afin de promouvoir le bon usage des 3 Centres de Soins Non Programmés (CSNP) du territoire.

INSUFFISANCE CARDIAQUE

La faisabilité de la mise en œuvre d'un centre de ressources libérale sur l'insuffisance cardiaque sera étudiée.



Flashez le QR Code et connectez-vous sur votre espace membre pour en savoir plus.

ACCOMPAGNEMENT DES PATIENTS

Un accompagnement renforcé sera apporté aux patients à la recherche de médecin traitant en priorisant notamment les patients vulnérables (ALD, plus de 70 ans, ...).

SERVICE D'ACCÈS AUX SOINS

La CPTS participera à l'élaboration et la mise en œuvre du SAS du Haut-Rhin.

CONSULTATION D'ACCÈS AUX SOINS

Une étude de faisabilité sera conduite pour créer une consultation d'accès aux soins pour des patients vulnérables sans médecin traitant.

BINÔME SOIGNANT/MÉDECIN

Un binôme « soignant référent - médecin traitant » sera expérimenté pour améliorer la prise en charge des patients nécessitant un suivi à domicile.

DESTINATION RETRAITE

Une démarche individualisée va être menée à destination des médecins partant à la retraite pour anticiper les conséquences de ces départs.

 Actions réalisées

 Actions en cours ou à venir